

Paris, le 3 février 2023

Communiqué de presse

Index sénior : le GHR opposé à une nouvelle formalité obligatoire

Le Groupement National des Hôtelleries & Restaurations de France a exprimé auprès de la Première Ministre son opposition après qu'elle a annoncé, le 2 février 2023, vouloir étendre aux entreprises de 50 salariés et plus le projet d'index sénior visant à les contraindre à adopter un objectif d'amélioration de l'embauche et du maintien en activité des salariés âgés.

Pour rappel, l'index sénior consiste à exiger des entreprises soumises à cette obligation qu'elles publient chaque année des indicateurs relatifs à l'emploi des salariés âgés ainsi qu'aux actions mises en œuvre pour favoriser leur emploi.

Si, pour Didier Chenet, Président du GHR, les professionnels du secteur de l'hôtellerie restauration partagent la volonté du gouvernement d'améliorer l'emploi des salariés les plus âgés, ils ne peuvent pas accepter de contraindre les PME du secteur à respecter une nouvelle formalité administrative.

« Nos professionnels attendent du gouvernement qu'il les aide à faire face à la pénurie d'emploi qui les frappe, pas qu'il leur impose une nouvelle formalité venant s'ajouter à une liste déjà fort longue ».

Et d'ajouter, **« alors que les gouvernements successifs parlent de simplification administrative, force est de constater ô combien les actes continuent de diverger des paroles. Nos professionnels sont bien trop occupés à sauver leurs entreprises après 3 années de crise pour leur demander de remplir une énième déclaration. »**

Le GHR a demandé à la Première Ministre **« de bien vouloir renoncer à étendre (aux) PME une telle obligation ».**

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le **GNI**, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le **SNRTC**, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le **SNRPO**, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.